

ANNECY, LE JEUDI 16 DECEMBRE 2021

CULTURE

Plan d'aide départemental : Une deuxième attribution de subventions pour le secteur culturel

Le plan d'aide à la culture voté le 1^{er} mars 2021 :

> Volet 1 : **300 000€** pour permettre la continuité des activités culturelles à l'ensemble des acteurs culturels (sauf ceux du cinéma).

> Volet 2 : **200 000€** pour soutenir les salles de cinéma classées Art et Essai.

> Volet 3 : **300 000€** pour favoriser la transition numérique des établissements d'enseignement artistique.

Budget accordé à la culture par le Département en 2021 :

> **9,4 M€**

> **2,6 M €** dans le cadre du Conseil Savoie Mont-Blanc

Ce jeudi 16 décembre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute Savoie, et les Conseillers départementaux se sont rendus dans quatre lieux culturels tout au long de la journée. Le Département de la Haute-Savoie, partenaire des acteurs culturels du territoire, les accompagne pour faire face à la crise sanitaire et les aider à maintenir le dynamisme culturel en Haute-Savoie. **Lors de la prochaine séance publique, le Conseil départemental va s'engager à verser une deuxième attribution dans le cadre de ce plan d'aide.**

En mars 2021, présenté sous le mandat précédent, le Département a adopté un plan d'aide départemental destiné à 103 structures culturelles. Une enveloppe initiale de **800 000€** a été mise à disposition. Une première attribution de subvention, pour les deux premiers volets (*voir encadré ci-contre*), a été votée lors de la Commission Permanente du 7 juin 2021, pour un montant de **343 000€**.

Le montant de la seconde attribution s'élèvera à **318 000€** :

- **157 000€** pour les volets 1 et 2,
- **21 000€** restitués suite à l'annulation de plusieurs événements liées à la crise du Covid-19 (*volets 1 et 2*),
- **140 000€** : il s'agit d'un rallongement budgétaire décidé lors de la Décision Modificative 3.

Au titre du volet 1, **32 structures** seront aidées pour un montant total de **291 000€** (*collectivités, associations et établissements publics à statut particulier*). Concernant le second volet, 2 structures seront soutenues pour un montant total de **27 000€**.

Martial Saddier et les Conseillers départementaux ont notamment visité les quatre lieux suivants, qui bénéficieront de subventions dans le cadre du plan d'aide :

- L'Auditorium Seynod (Annecy) :
18 000€ pour l'activité cinéma,
20 000€ pour l'activité spectacle vivant.
- Parvis des Fiz (Passy) : 10 000€ pour la saison culturelle.
- Ecole des Beaux-Arts du Genevois (Gaillard) : 10 000€ pour la saison culturelle.
- Maison des Arts du Léman (Thonon-les-Bains) : 20 000€ pour la saison culturelle.

Concernant le volet 3, **107 000€** sur les **300 000€** votés ont été attribués à des établissements pour financer des projets déjà en cours.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Perrine LODS
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GROS
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr
hautsavoie.fr/espacepresse
@htsavoiepresse